

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Rhône-Alpes soutient la vie associative et l'économie sociale et solidaire

Rhône-Alpes accueille, demain, samedi 17 novembre, de 10h00 à 18h00, à l'Hôtel de région, la 5<sup>ème</sup> édition du **Forum de l'Emploi solidaire**. Plus de **2 000 visiteurs** sont attendus à ce forum organisé par la **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)**, l'**Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés (l'AFIJ)** et **Rhône-Alpes-Solidaires.org**. Plus de **500 offres d'emplois** seront proposés par la **quarantaine d'exposants** attendue.

La Région investit chaque année **2M€** dans le cadre du **contrat économique sectoriel** dédié à l'économie sociale et solidaire pour soutenir ce tissu économique créateur de lien social et d'emplois enracinés dans les territoires en répondant aux besoins des Rhônalpins.

A cette occasion, **Jean-Jack QUEYRANNE**, Président de la Région Rhône-Alpes, accompagné de **Cyril KRETZSCHMAR**, Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire, signera demain un **protocole d'accord** avec l'**Etat**, représenté par **Jean-François CARENCO**, Préfet de région, la **CRESS**, **Pôle emploi** et l'**Union régionale des missions locales** pour le déploiement des **emplois d'avenir** dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Le **Président de la Région Rhône-Alpes**, accompagné de **Lela BENCHARIF**, Vice-présidente déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire et de **Cyril KRETZSCHMAR**, signera également une **Charte d'engagements mutuels** avec la **Conférence Permanente des Coordinations Associatives Rhône-Alpes (CPCA Rhône-Alpes)** représentée par son Président, **Antoine QUADRINI** en présence de **Nadia BELLAOUI**, Présidente de la **CPCA nationale**.

Cette Charte rappelle la contribution des associations à l'intérêt général et instaure un partenariat étroit entre la **Région** et la **CPCA Rhône-Alpes**. Des actions communes seront menées en vue de développer la participation des rhônalpins au dialogue civil et mieux les associer à l'élaboration des politiques régionales ainsi qu'au débat sur les grandes questions de société.

**En 2012, la Rhône-Alpes, s'est dotée d'une nouvelle politique pour développer la vie associative et l'éducation populaire.** Celle-ci est fondée sur les valeurs d'engagement et de citoyenneté et les principes d'utilité sociale et solidaire.

Le secteur associatif représente **200 000 salariés** en Rhône-Alpes. L'action de la Région porte sur le soutien de l'emploi et la formation au service du projet associatif :

- ⊙ La Région accompagne les associations pour créer ou maintenir les emplois essentiels à leurs projets d'éducation citoyenne ou populaire. Une aide d'un montant maximum de 45 000 € leur est versée sur trois ans.
- ⊙ La Région finance des sessions de formation pour les bénévoles Rhône-Alpes participe également à la dotation du fonds mutualisé pour la formation des bénévoles
- ⊙ La Région accompagne enfin la structuration de projets associatifs.

Service presse  
04 26 73 40 15  
04 26 73 43 52

**Rémi BERIA – 06 72 81 55 90**  
Isabelle SALOMON – 06 07 09 34 18